

Transitions Pro Guadeloupe, en tant que financeur de Formation Professionnelle, souhaite connaître votre État d'avancement concernant la certification "Qualiopi".

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a prévu dans son article 6 une obligation nouvelle de certification, par un organisme tiers, des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés à compter du **01/01/2022**.

De ce fait, à partir de cette date, sans justification du certificat Qualiopi, aucun dossier ne saurait être présenté en commission de financement (n'oubliez pas de déposer votre certificat dans votre espace "prestataire" / rubrique documents).

***Veillez renseigner obligatoirement les rubriques suivantes\****

**Raison sociale de l'organisme de formation\***

**Statut de votre organisme de formation\***

- Organisme public formation professionnelle continue
- Organisme privé formation professionnelle continue
- Organisme d'enseignement supérieur public
- Organisme d'enseignement supérieur privé
- Autre (EPIC...)

**Numéro de déclaration d'activité\***

**Votre Nom et prénom\***

**Adresse mail\***

## Fonction\*

## Votre offre de formation est-elle en tout ou partie certifiante (inscrite au RNCP ou RS) ?

- Oui  Non

## Quelle(s) catégorie(s) d'action dispense votre organisme de formation ?\*

- Action de formation  
 Bilan de compétences  
 Action de validation des acquis de l'expérience VAE  
 Action de formation par apprentissage

## Quel est votre niveau d'avancement concernant la certification Qualiopi ?\*

- Certification acquise  
 Démarche engagée auprès du certificateur ou de l'instance de labellisation  
 Démarche non engagée

## Depuis quelle date détenez-vous votre certification ?\*

***Nous vous invitons à joindre votre certificat Qualiopi via votre espace « prestaire », rubrique « documents »***

## La certification vous a été délivrée par ?\*

- Un organisme certificateur accrédité par le COFRAC  
 Une instance de labellisation reconnue par France compétences

## Précisez le nom de l'organisme certificateur /instance de labellisation\*

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> AB Certification                       | <input type="checkbox"/> BCS Certification                            |
| <input type="checkbox"/> ACTIVCERT                              | <input type="checkbox"/> Bureau de Certification international France |
| <input type="checkbox"/> Afnor Certification                    | <input type="checkbox"/> Bureau Veritas Certification                 |
| <input type="checkbox"/> ALTICERT                               | <input type="checkbox"/> CAPCERT                                      |
| <input type="checkbox"/> Apave Certification                    | <input type="checkbox"/> CCTA Certification                           |
| <input type="checkbox"/> Association pour la promotion du label | <input type="checkbox"/> CERTIF 21                                    |
| <input type="checkbox"/> APP                                    | <input type="checkbox"/> Certifopac                                   |
| <input type="checkbox"/> ATALIA Certification                   | <input type="checkbox"/> Certif. Kôntrol                              |
| <input type="checkbox"/> ATECQ Certification                    | <input type="checkbox"/> CertUp Maïeutika                             |

- Cidées Certification
- Dauge Fideliance
- DEKRA Certification
- Fédération Nationale des CIBC (OBCAQT)
- France Education International (FLE)
- Global Certification
- I.Cert
- ICPF & PSI
- ISQ
- Label Qualité Système
- LRQA France SAS

- Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (EDUFORM)
- Ministère de l'intérieur (écoles de conduite)
- Proneo Certification
- QOANIX
- Qualianor Certification
- Qualibat
- Qualitia Certification
- Région Guadeloupe (Certif'Région)
- Réseau des Ecoles de la 2ème chance en France
- SGS ICS
- Socotec Certification

**Quel a été le principal critère de choix de votre certificateur ?\***

- Ecoute/accueil
- Proximité
- Notoriété
- Tarif

**Comment avez-vous connu votre certificateur ?\***

- Bouche à oreille
- Démarchage commercial du certificateur
- Liste de France Compétences
- Publicité (internet, radio...)
- Autre

**Vous avez répondu « autre », veuillez préciser votre réponse\***

**Avez-vous bénéficié d'une durée d'audit minorée car vous déteniez un label/une certification inscrit/e sur la liste du CNEFOP ?\***

- Oui                       Non

## Quel(le) autre label / certification détenez-vous (Certif'Région / ISO / OPQF...)?

### Avez-vous eu des non-conformités ?\*

	Mineures	Majeures	Aucune
Critère 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critère 2 : L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critère 3 : L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critère 4 : L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critère 5 : La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critère 6 : L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Critère 7 : Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Comment s'est déroulé votre démarche de certification ?**

***Faites-nous part de votre ressenti/vos impressions tant en termes de points forts que de points faibles***

**Vous souhaitez nous faire part d'éléments complémentaires ?**

Transitions pro Guadeloupe, vous remercie pour votre participation.

***Nous vous rappelons qu'à partir du 01/01/2022, sans justification du certificat Qualiopi, aucun dossier ne saurait être présenté en commission de financement n'oubliez pas de déposer votre certificat dans votre espace « prestataire » /rubrique documents).***